



Manquement au remboursement solidaire d'un crédit immobilier

Par **stlinjah**, le **26/01/2010** à **16:58**

Un couple d'amis se sont séparés. Une ordonnance du JAF édicte les obligations de chacun et notamment pour le remboursement mensuel de 1000 euros pour le crédit de leur maison. Chacun doit donc verser 500 euros par mois. Or, l'un des 2 ex-époux n'assure pas le paiement de sa part.

Auprès de qui et sous quel motif doit être faite la demande pour obtenir le paiement de cette somme?

Peut-on obtenir une saisie sur salaire? De quelle façon?

Merci.